

Structures compétentes en Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI)

Environnement



SM opérationnels Bassin Seine Normandie

- N° NOM**
- 1 SII VALLEE DE L'EPTA
 - 2 SM AMENAGEMENT DU BASSIN DE LA VESLE
 - 3 SYNDICAT INTERDEPARTEMENTAL DU SAGE DE LA NONETTE
 - 4 SYNDICAT DU BASSIN VERSANT DE L'OURCQ AMONT ET DU CLIGNON
 - 5 SM DU BASSIN AVAL DU PETIT MORIN
 - 6 SYNDICAT DU BASSIN VERSANT DE L'AINSE AXONAISE NON NAVIGABLE
 - 7 SYNDICAT DU BASSIN VERSANT OISE AMONT
 - 8 SYNDICAT DE BASSIN VERSANT DU AMONT DE LA SERRE ET DU VILPION
 - 9 SM DU BV DE LA RIVIERE OURCQ AVAL DIT L'OURCQ AVAL
 - 10 SI DU BASSIN DE L'ESCHES
 - 11 SYNDICAT MIXTE BV DE LA BRECHE
 - 12 SYNDICAT MIXTE DE LA VALLEE DU MATZ
 - 13 SYNDICAT D AMENAGEMENT ET D ENTRETIEN DE L AVELON ET SON BV
 - 14 SYNDICAT DES INTERCOMMUNALITES DE LA VALLEE DU THERAIN
 - 15 SYNDICAT AMENAGEMENT ET GESTION EAUX BASSIN AUTOMNE
 - 16 SYNDICAT DU BV DE L'AINSE NAVIGABLE AXONAISE
 - 17 SYNDICAT INTERCOMMUNAL ARDON ET MOYENNE AILETTE
 - 18 SYNDICAT DU BASSIN VERSANT DE LA SERRE AVAL
 - 19 SIA DE LA HAUTE VALLEE DE LA TROESNE
 - 20 SIA DES VALLEES DES RUS de BARTEL ET DE LA GEAU
 - 21 SI d'AMENAGEMENT ET D'ENTRETIEN de la DIVETTE ET DE SES AFFLUENTS
 - 22 SIAVEO, SIVOM DE LA VALLEE EST DE L'OISE (VEO)
 - 23 SIA DU RU DE NESLES
 - 24 SYNDICAT MIXTE OISE-ARONDE
 - 25 SYNDICAT DU BASSIN VERSANT OISE AVAL AXONAISE
 - 26 SIA DU BASSIN VERSANT DE LA VERSE

- Administratif**
- Commune
 - ▭ Limite régionale
 - ×-×-× Frontière nationale

- Principaux cours d'eau
- ▭ Limite de Bassin (Artois-Picardie, Seine-Normandie)
- ▭ EPAGE
- ▭ EPTB

SM opérationnels Bassin Artois-Picardie

- ▭ Syndicat des Milieux Aquatiques et de la Prévention des Inondations de la Vallée de la Scarpe Aval et du Bas Escaut (SMAPI)
- ▭ Syndicat Mixte pour le SAGE de la Lys
- ▭ Union Syndicale d'Aménagement Hydraulique du Nord
- ▭ Syndicat Mixte de la Vallée de la Hem
- ▭ Syndicat Mixte pour l'Aménagement et Gestion des Eaux de l'Aa
- ▭ Institution Intercommunale des Wateringues
- ▭ Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de l'Erclin
- ▭ Syndicat Mixte d'Aménagement et d'Entretien des Cours d'Eau de l'Avesnois
- ▭ EPTB de la Somme AMEVA
- ▭ Syndicat Mixte Canche et Authie
- ▭ Syndicat Mixte pour le SAGE du Boulonnais
- ▭ Syndicat Intercommunal D'Assainissement Agricole Du Bassin de la Melde

Les établissements publics d'aménagement et de gestion des eaux (EPAGE) et les établissements publics territoriaux de bassin (EPTB) sont des syndicats mixtes bénéficiant d'une reconnaissance particulière au regard de leur périmètre d'intervention et des missions spécifiques qu'ils exercent, conformément aux dispositions prévues aux articles L.213-12 et R.213-49 du code de l'environnement.

Conception : DREAL Hauts-de-France/SIDDEE/PAD
 Données sources : DREAL / DRIEE 2021
 Fonds de plan : © IGN ADMIN EXPRESS ®
 Date de réalisation : 18/01/2021
 Réf. : 20-009-L

